



## **ANIMATEURS – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2022**

### **Service des loisirs**

#### **À propos de la Ville de Boisbriand**

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

La Ville de Boisbriand est à la recherche d'étudiants afin de pourvoir des postes saisonniers d'animation - camp de jour durant la saison estivale 2022 soit :

#### **1. Animateurs spécialisés - Accompagnateurs auprès de personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers.**

##### **Principaux rôles et responsabilités**

Encadrent et animent des enfants handicapés et/ou ayant des besoins particuliers, et ce, dans le cadre des activités habituelles du camp de jour.

##### **Qualifications et compétences recherchées**

- Diplôme études collégiales (DEC) en éducation spécialisée ou travail social (minimum de 1 an complété) ou études universitaires en cours en ergothérapie, en adaptation scolaire, en psychoéducation, en travail social ou en sciences infirmières.
- Dynamisme, initiative et capacité de travailler en équipe.
- Facilité d'adaptation.
- Expérience d'au moins un an auprès des enfants de 5 à 12 ans handicapés ou ayant des troubles de comportement.
- Avoir un certificat de secourisme général (RCR et DEA) ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi.
- Titulaire d'un permis de conduire, classe 5, valide. Automobile requise.

#### **2. Animateurs étudiants - camps de jour**

#### **3. Animateurs étudiants - service de garde**

##### **Principaux rôles et responsabilités**

Encadrent et animent les groupes de jeunes selon les thèmes de l'année et les orientations proposées.

##### **Qualifications et compétences recherchées**

- Avoir un minimum de 16 ans au 20 juin 2022.
- Dynamisme, créativité, initiative et capacité de travailler en équipe.
- Expérience en animation d'activités variées auprès des jeunes de 5 à 12 ans un atout.
- Expérience en animation avec les jeunes dans des activités sportives diverses un atout.
- Avoir un certificat de secourisme général (RCR et DEA) ou s'engager à le suivre afin qu'il soit valide avant la date de début de l'emploi.
- Avoir le statut d'étudiant temps complet à l'automne 2022.

\*Être disponible pour toute la période d'animation : **du 27 juin au 19 août 2022.**

**Une rencontre de préparation, obligatoire pour tous, aura lieu le 4 juin 2022.**

*\*\*Stage de sélection obligatoire pour les postes d'animateur étudiant.*

#### **Salaire, horaire et avantages**

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur 2021 et se situe entre 13,93\$/heure et 16,69\$/heure selon le poste des primes de fidélité s'offrent aux employés qui reviennent les années suivantes, de façon consécutive.

L'horaire de travail est déterminé selon les inscriptions au camp de jour.

#### **Pour postuler**

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : [www.boisbriand.ca/emploi](http://www.boisbriand.ca/emploi) et joindre son curriculum vitae au plus tard le **7 mars 2022, 9 h.**

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au (450) 435-1954 poste 233. La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte